



Composée de 86 % d'hommes, la population des diplômés du CAPA par apprentissage en 2008 se répartit notamment entre les options travaux paysagers (47%), production agricole, utilisation des machines (19 %) et productions horticoles (10 %).

La moitié d'entre eux a préparé un nouveau diplôme entre juin 2008 et mars 2011, le plus souvent proposé par l'enseignement agricole, un BEPA (42 %)\*, un brevet professionnel (20%) ou un baccalauréat professionnel (9,5 %) pour les plus fréquents.

Ceux qui ont choisi d'entrer sur le marché du travail après l'obtention du CAPA sont, en mars 2011, 77,4 % à travailler, mais cette proportion n'est que de 60,1 % pour les femmes. Plus de six sur dix bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et plus de huit sur dix sont ouvriers plus particulièrement paysagistes pour 36 % et agricoles pour 28 %.

## Le devenir en 2011 des diplômés du CAPA par apprentissage en 2008

### La population des diplômés CAPA

2 886 apprentis ont été diplômés du CAPA en France métropolitaine en 2008. Ces jeunes diplômés se répartissent très inégalement parmi les onze options proposées [tableau 1] : les plus nombreux sont titulaires du CAPA travaux paysagers (47,2 %), suivis par ceux du CAPA production agricole, utilisation des machines (18,9 %) et par ceux du CAPA productions horticoles (10,4 %). Viennent ensuite les apprentis issus des options soigneurs d'équidés (7,7 %), travaux forestiers (4,2 %) et vigne et vins (4 %). La part des autres spécia-

lités de formation (services en milieu rural, entretien de l'espace rural, industries agro-alimentaires, maréchalerie, lad-cavalier d'entraînement) se situent entre 1 et 2 %.

Cette population est essentiellement composée d'hommes (85,7 %), les femmes étant toutefois majoritaires parmi les sortants de l'option soigneurs d'équidés (72,1 %) et de l'option services en milieu rural (84,1 %).

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de cette population (cf. encadré méthodologique), la suite du document présente les principaux résultats obtenus.

●●●● Tableau 1 Répartition des diplômés du CAPA en 2008 par apprentissage selon l'option et le sexe - France métropolitaine

Options	Femmes	Hommes	TOTAL
Travaux Paysagers	54	1307	1361
Productions agricoles utilisation machines	27	519	546
Productions Horticoles	84	216	300
Soigneur d'équidés	160	62	222
Travaux forestiers	0	120	120
Vigne et vin	11	103	114
Services en milieu rural	53	10	63
Entretien espace rural	4	53	57
Industries agroalimentaires	7	30	37
Maréchalerie	0	36	36
Lad - cavalier d'entraînement	12	18	30
<b>Ensemble</b>	<b>412</b>	<b>2474</b>	<b>2886</b>

Source : MISSI - DGER - 2011

\* Il est à noter que la réforme de la voie professionnelle pour l'enseignement agricole s'est faite en deux étapes, en 2009 et 2011. Les résultats qui sont présentés ici concernent les diplômés de 2008 dont la poursuite d'études, notamment en BEPA, se déroule dans des cursus antérieurs à cette réforme.

## La poursuite d'études des diplômés CAPA

La moitié des diplômés du CAPA en 2008 par apprentissage a poursuivi des études, dès la rentrée 2008 (47,5 %) ou ultérieurement (2,4 %). Les femmes sont aussi nombreuses à faire ce choix que les hommes.

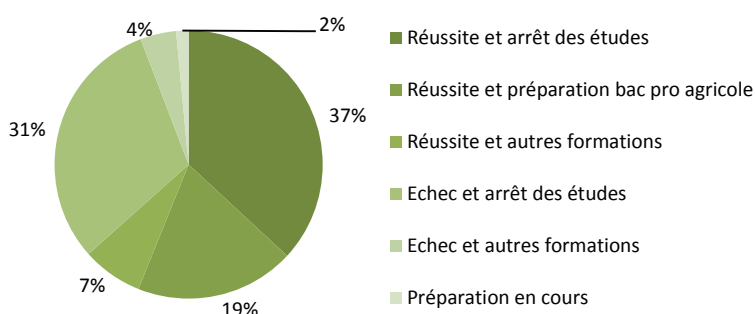
Neuf fois sur dix, ces études s'effectuent au sein de l'enseignement agricole pour préparer un BEPA (41,8 %), un BPA (8,3 %), un deuxième CAPA (5%), ou un diplôme de niveau IV (brevet professionnel, 20 %) et baccalauréat professionnel, 9,5 %), ou encore un certificat de spécialisation (5,5 %). Parmi les autres diplômes préparés, les plus fréquents sont les CAP et les BEP proposés par l'Education nationale (7,5 %) [tableau 2].

Les orientations des femmes sont un peu différentes des celles des hommes. Elles privilégient elles aussi le BEPA (à 39,2 %) mais bien moins souvent les autres diplômes de l'enseignement agricole, à l'exception du baccalauréat professionnel (10,9 %). Ainsi, 17,7 % des femmes préparent un CAP ou un BEP, 3,9 % un baccalauréat professionnel ou un brevet professionnel de niveau VI, et 5 % un diplôme délivré par un autre ministère.

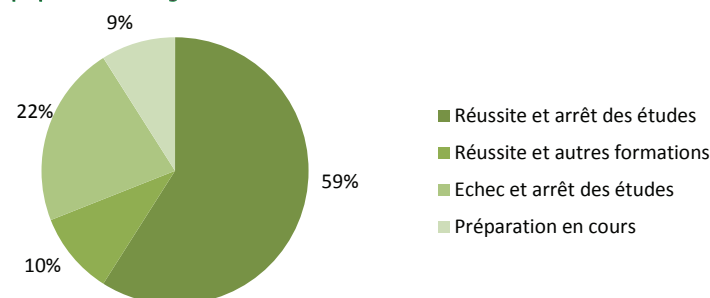
Selon cette première orientation, ces jeunes diplômés ont emprunté, entre la date de l'obtention du CAPA et le moment de l'enquête, différents parcours.

Parmi ceux qui ont préparé un BEPA, 63 % l'ont obtenu à la date de l'enquête [figure 1] : six fois sur dix, ils interrompent là leurs études, les autres poursuivant en baccalauréat professionnel (trois fois sur dix) ou dans d'autres cursus.

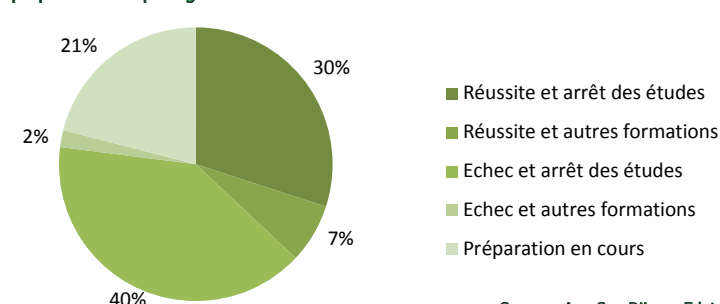
●●●● Figure 1 Parcours de formation des diplômés du CAPA par apprentissage en 2008 qui ont préparé un BEPA



●●●● Figure 2 Parcours de formation des diplômés du CAPA par apprentissage en 2008 qui ont préparé un BP IV agricole



●●●● Figure 3 Parcours de formation des diplômés du CAPA par apprentissage en 2008 qui ont préparé un Bac pro agricole



Source : AgroSup Dijon – Eduter, 2011

L'échec au BEPA touche donc plus d'un tiers de ces anciens apprentis, et la plupart de ces derniers (près de neuf sur dix) ne reprend pas d'études par la suite. Si 9% le préparent encore, ceux qui ont préparé un BP IV de l'enseignement agricole sont 69 % à l'avoir obtenu au moment de l'enquête [figure 2]. La plupart d'entre eux (presque neuf sur dix) cessent alors ses études, comme tous ceux qui ont échoué (22%).

Quant à ceux qui ont préparé un baccalauréat professionnel de l'enseignement agricole, ils sont encore nombreux à le préparer 33 mois après l'obtention du CAPA (21 %), et 37 % l'ont obtenu [figure 3]. Parmi ces derniers, neuf sur dix ne prolongent pas davantage leur formation. La quasi-totalité de ceux qui ne sont pas parvenus à obtenir le baccalauréat professionnel (42%) arrête également les études après cet échec.

●●●● Tableau 2 Type d'études poursuivies par les diplômés du CAPA en 2008 par apprentissage, selon le sexe (en %)

	Enseignement agricole							Autres				TOTAL
	CAPA	BEPA	BPA	Baccalauréat professionnel	Divers IV (dont BP)	Certificat de spécialisation	Sous total	CAP et BEP	Bac professionnel et BP IV	Autres (jeunesse et sport, santé)	Sous total	
Femmes	2,8	39,2	4,6	10,9	14,6	1,3	73,4	17,7	3,9	5,0	26,6	100
Hommes	5,3	42,3	8,9	9,2	21,0	6,2	92,9	5,8	1,1	0,2	7,1	100
<b>Ensemble</b>	<b>5,0</b>	<b>41,8</b>	<b>8,3</b>	<b>9,5</b>	<b>20,0</b>	<b>5,5</b>	<b>90,1</b>	<b>7,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,9</b>	<b>9,9</b>	<b>100</b>

Source : AgroSup Dijon – Eduter, 2011

## La situation des sortants diplômés du CAPA au moment de l'enquête

Les sortants diplômés du CAPA correspondent aux individus entrés immédiatement dans la vie active après l'obtention du CAPA et qui n'ont pas obtenu de diplôme de niveau supérieur par la suite. Ils représentent 52,4 % des diplômés du CAPA en 2008.

Si l'on considère uniquement ceux qui sont positionnés sur le marché du travail au moment de l'enquête, 77,4 % exercent une activité professionnelle [tableau 3]. Le taux net d'emploi des hommes (79,9 %) est nettement supérieur à celui des femmes (60,1 %).

Une grande majorité des diplômés qui travaillent au moment de l'enquête occupe un emploi de salarié à durée indéterminée (61,6 %) [tableau 4]. Les autres ont pour la plupart signé un contrat à durée déterminée (31,1 %). Les autres formes d'emploi sont donc marginales : les travailleurs indépendants, exclusivement des hommes, représentent 4 % des emplois, les emplois aidés 2,5 %, et la formation professionnelle, dont seules des femmes sont bénéficiaires, 0,8 %.

Plus de huit emplois occupés par les sortants diplômés du CAPA sur dix sont classés dans la catégorie des ouvriers. Les plus nombreux sont ouvriers paysagistes (36 %) qui exercent leur activité un peu plus souvent au sein d'une entreprise paysagiste que pour le compte d'une collectivité locale. Suivent ensuite les ouvriers agricoles (28 %) et les « autres ouvriers » (18 %) que l'on trouve notamment dans la construction, l'agroalimentaire ou dans d'autres secteurs industriels.

Travaillant d'abord dans le commerce de détails mais aussi dans la restauration et l'hébergement, les employés commer-

●●● Tableau 3 Situation en mars 2011 des «sortants diplômés» du CAPA en 2008 par apprentissage, selon le sexe (en %)

	En emploi	En formation professionnelle	En recherche d'emploi	En études	Autres	Total	TNE*
Femmes	54,0	1,8	37,0	2,6	4,6	100	60,1
Hommes	79,3	0,5	20,0		0,2	100	79,9
<b>Ensemble</b>	<b>75,9</b>	<b>0,6</b>	<b>22,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>100</b>	<b>77,4</b>

\*TNE (Taux Net d'Emploi) = individus en emploi ou en formation professionnelle / individus en emploi, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi

Source : AgroSup Dijon – Eduter, 2011

●●● Tableau 4 Statut des emplois occupés en mars 2011 par les «sortants diplômés» du CAPA en 2008 par apprentissage, selon le sexe (en %)

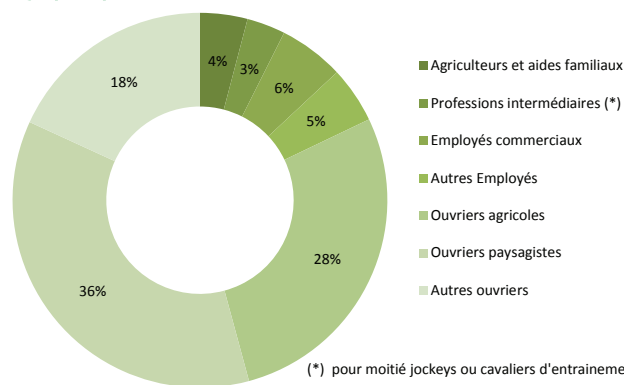
	Indépendants et aides familiaux	Contrat à durée indéterminée	Contrat à durée déterminée dont mission d'inéti	Emplois aidés et contrats d'apprentissage	Formation professionnelle	Total
Femmes		62,4	34,4		3,2	100
Hommes	4,4	61,5	30,7	2,8	0,6	100
<b>Ensemble</b>	<b>4,0</b>	<b>61,6</b>	<b>31,1</b>	<b>2,5</b>	<b>0,8</b>	<b>100</b>

Source : AgroSup Dijon – Eduter, 2011

ciaux forment 6 % des emplois décrits. Les autres employés (5%) sont ceux de la fonction publique (militaires) ou de la santé et de l'action sociale. La moitié des professions intermédiaires (3 %) occupe

un poste de lad-jockey ou de cavalier d'entraînement. Enfin, on recense parmi les agriculteurs (4%) surtout des maréchaux-ferrants, des aides familiaux et des entrepreneurs paysagistes.

●●● Figure 4 Les emplois en mars 2011 des «sortants diplômés» du CAPA en 2008 par apprentissage (en %)



(\*) pour moitié jockeys ou cavaliers d'entraînement

Source : AgroSup Dijon – Eduter, 2011

J-M. Drouet  
S. Bondoux  
AgroSup Dijon-Eduter

## Méthodologie

Les données proviennent de l'enquête sur « le cheminement scolaire et professionnel des apprentis diplômés du CAPA en 2008 » réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 854 individus issus des établissements publics et privés de l'enseignement agricole en France métropolitaine. Elle a été effectuée par téléphone en juin 2011 sur leur situation en mars 2011 soit 33 mois après la fin du cycle CAPA. 53,3 % des anciens apprentis y ont répondu. Afin d'améliorer la représentativité de la population des répondants par rapport à celle des diplômés, un redressement a été effectué selon les cinq critères suivants : le sexe du diplômé, l'option du CAPA, l'affiliation de l'établissement, la zone géographique et la modalité de délivrance du diplôme.

Les chiffres présentés sont des résultats nationaux et ne sont pas analysés au niveau de détail de la spécialité de formation. Pour connaître le devenir des sortants d'une spécialité de formation particulière, se reporter aux fiches diplômes disponibles sur le site chlorofil.fr dans le domaine « Statistiques ».